

PARTICIPEZ AU CONCOURS LA CHASSE AUX DÉCHETS SAUVAGES

Le 28 septembre 2015 – Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) lance un appel à tous les chasseurs et à tous les amoureux de plein air de la région pour participer au concours *Chasse aux déchets sauvages* du 28 septembre au 2 novembre 2015. Ce concours, qui s'adresse plus particulièrement aux chasseurs, mais ouvert à tous, a pour but de diminuer la présence de déchets en milieux naturels dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Chaque participant peut s'inscrire à un ou plusieurs volets du concours :

- Le 1^{er} volet *Un chasseur avisé en vaut deux!* a pour objectif de sensibiliser les chasseurs à diminuer les déchets qu'ils produisent. Pour s'inscrire à ce volet, les participants doivent décrire les actions qu'ils posent pour diminuer leur empreinte écologique durant la chasse ou leurs activités en plein air. Des idées d'actions, inspirées par des chasseurs de la région, seront ajoutées sur la page Facebook et la page Web au fil du concours.
- Le 2^e volet *La chasse aux petits...déchets!* vise à impliquer les chasseurs dans une collecte régionale des déchets en milieux naturels. Pour ce volet, les participants sont appelés à collecter les déchets épars en forêt, sur les bords de routes, etc., puis à nous décrire leurs prises et à nous faire parvenir des photos de leur chasse aux déchets sauvages! Soyez fiers de vos trophées de chasse!
- Le 3^e volet *La chasse aux gros...dépotoirs illégaux!* veut mettre à profit le fait que les chasseurs parcourent de vastes territoires souvent peu fréquentés pour nous aider à recenser et à découvrir des cas de dépotoirs sauvages, une problématique importante pour la région. Pour s'inscrire à ce volet, les participants doivent nous transmettre une description de l'emplacement, avec coordonnées GPS si possible, ainsi que des photos ou une description des déchets qui s'y trouvent.

Ce concours est rendu possible grâce à l'appui financier de RECYC-QUÉBEC, de la mine Canadian Malartic et de la Ville de Rouyn-Noranda. Parmi les prix à gagner pour les participants, notons un forfait de groupe pour une promenade en traîneau à chiens, gracieuseté du Chenil Chien-Loup, d'une valeur de 400 \$; un certificat-cadeau de 275 \$ à La Bannik; un forfait familial annuel à la Zec Restigo, d'une valeur de 175 \$; deux nuits en chalet rustique au Parc national d'Aiguebelle; des entrées individuelles au Refuge Pageau, et plusieurs autres prix! Le CREAT poursuit d'ailleurs sa recherche de commanditaires afin de récompenser davantage les participants et investir d'autant plus d'efforts pour la diffusion du concours et dans la cause qu'il cherche à promouvoir.

Pour plus de détails et s'inscrire au concours, visiter la [page Web](#) du concours, la [page Facebook](#) *Chasse aux déchets sauvages*, écrivez-nous au info@creat.ca ou téléphonez-nous au 819 762-5770.

